

Registre des intérêts

Nom : **JAQUES**

Prénom : **Vincent**

Groupe : **PS**

	Loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007	Intérêts
Obligation de signaler les liens d'intérêts	<p>Art. 8</p> <p>¹En entrant au Grand Conseil, chaque député indique au Secrétariat général :</p> <p>a) ses activités professionnelles ;</p> <p>b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public;</p> <p>c) les fonctions permanentes de direction qu'il assume pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers;</p> <p>d) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, de l'Etat et des communes vaudoises;</p> <p>e) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.</p> <p>Les modifications intervenues sont communiquées d'office au Secrétariat général, au moins au début de chaque année civile.</p> <p>²Les modifications intervenues sont communiquées d'office au Secrétariat général, au moins au début de chaque année civile.</p> <p>³Le secret professionnel est réservé.</p>	<p>Syndic de Morges (taux d'activité 80%)</p> <p>Centre Aquatique Région Morges SA Président du Conseil d'administration</p> <p>MBC Transports de la région Morges-Bière-Cossonay Vice-président du Conseil d'administration</p> <p>Union des Communes Vaudoises, membre du comité</p> <p>FAJE Fondation pour l'accueil de jour des enfants Membre du Conseil de Fondation</p> <p>Fondation Equitim, membre du Conseil de Fondation</p> <p>Fondation pour une halle multifonction à Morges Vice-président du Conseil de Fondation</p> <p>Conservatoire de l'Ouest Vaudois Membre du Conseil de Fondation</p> <p>Ecole sociale de musique La Syncope Membre du Conseil de Fondation</p> <p>Fondation du Musée Paderewski Membre du Conseil de Fondation</p> <p>Ensemble Hospitalier de La Côte Membre de l'Assemblée des délégués</p> <p>ARCAM assoc. Cossonay-Aubonne-Morges, vice-pdt</p> <p>Association Région Morges, président</p> <p>Morges Région Toursime, membre du comité</p>
Publication et registre des liens d'intérêts	<p>Art. 9</p> <p>¹Le Bureau tient à jour le registre des indications mentionnées à l'art. 8. Celui-ci est public.</p> <p>²Les députés qui ont des intérêts personnels et directs dans un objet traité par le Grand Conseil sont tenus de les signaler quand ils s'expriment à son sujet lors d'une séance du Grand Conseil ou d'une de ses commissions.</p>	

Lieu et date : **Morges, 15.6.17**

Signature : 